

7 députés français dépeignent le camp de Vincennes comme un camp de concentration

Le rapport d'information sur les établissements pénitentiaires et lieux d'internement de la région parisienne, établi par divers membres de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République...

Concernant les divers établissements pénitentiaires permanents, la commission a souligné la vétusté des locaux et leur surpeuplement, mais c'est surtout à propos du camp d'internement de Vincennes que les constatations faites par la Commission d'information sont les plus effrayantes.

D'après la description qu'en fait M. Sammarcelli, député U.N.R. de la Corse, ce camp est constitué de vastes hangars implantés sur un terrain vague entouré de grillage, route de la Pyramide, à Vincennes. Dans ce camp, qui comprend 432 places, 1.500 musulmans sont hébergés dans deux bâtiments et la salle de transit le jour où la Commission l'a visité.

Et le rapport du député U.N.R. poursuit :

« Herrra les uns contre les autres, ayant à leur disposition des paillasse étendues à même le sol, ils avaient comme moyen de chauffage des poêles dont le chauffage leur était le moins sensible qu'ils en étaient tous tenus éloignés par des barrières et que la double porte d'accès était maintenue ouverte pour assurer un minimum de ventilation... »

« Dans une baraque, il n'existe que huit robinets avec une auge destinée à recueillir l'eau et cela pour une population de l'ordre de 600 à 700 internés... »

« Dans la salle dite « salle de transit » le nombre de détenus qui s'y trouvaient était tellement élevé qu'il était manifestement impossible qu'ils puissent disposer chacun d'une paillasse... »

Certains détenus se sont plaints d'avoir été dépouillés de leur argent, de leur montre, etc., sans que jamais les membres de la mission aient pu vérifier l'authenticité de ces déclarations. Ils se sont plaints également d'avoir été victimes de services alors qu'ils étaient détenus soit au Palais de Justice, soit dans un hall du parc des expositions de la porte de Versailles. Ce fait...

Des médecins demandent un véritable régime politique pour les Algériens emprisonnés

Une délégation de la Commission médicale du Secours humanitaire français, conduite par le Dr Vidal-Naquet, membre du Bureau national, et le Dr Fresco, s'est présentée au ministère de la Justice le lundi 13 novembre, afin de faire part de son inquiétude au monde médical devant les conditions de détention auxquelles sont soumis les détenus algériens, accusés d'une façon dramatique depuis le début de la grève de la faim...

La F.N.D.I.R.P. contre les détentions arbitraires de Vincennes

La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes a publié le communiqué suivant :

« Des centaines d'Algériens arrêtés à Paris le 17 octobre sont encore détenus au camp de Vincennes, dans des conditions nullement satisfaisantes, et soulèvent une légitime indignation... »

« Dans le même temps, les emprisonnés algériens ont dû endurer une grève de la faim pour obtenir le régime politique... »

DEMAIN SOIR SALLE LANCY

Grande réunion publique pour la défense de l'école laïque

Demain 15 novembre, à 20 h. 45, la Commission locale d'Action laïque du 10^e arrondissement, organisée à la salle Lancy, 10, rue de Lancy, organise une réunion publique pour défendre l'école laïque et laïque de l'école publique par le gouvernement... »

A Paris, les élèves du collège Colbert font aujourd'hui la grève pour obtenir des maîtres

A Paris, au lycée Colbert, rue de Châteaudun, les élèves de trois classes (trisième, seconde et première) ont décidé de faire aujourd'hui la grève des maîtres dans les écoles de la ville de Paris, en solidarité avec les autres écoles de la région parisienne...

NOUVELLES INTERVENTIONS INTERNATIONALES EN FAVEUR DE BEN BELLA

Au fur et à mesure que l'émotion au sujet du sort de Ben Bella et de ses compagnons grandit dans le monde, et notamment dans le tiers monde, de nombreux...



L'homme du jour: BEN BELLA, qui persiste dans sa grève de la faim

ont intervenus dans le même sens.

A Djakarta, le gouvernement indonésien a publié un communiqué dans lequel il exprime sa profonde inquiétude — et, en fait, son anxiété — en ce qui concerne le traitement infligé par le gouvernement français aux milliers de prisonniers algériens en France et en Algérie, parmi lesquels se trouvent eux-mêmes des membres du cabinet algérien, qui se livrent à la grève de la faim depuis le 2 novembre.

Non seulement un tel traitement est en contradiction avec les principes élémentaires d'humanité, mais en outre, il engendrera certainement une situation de nature à retarder encore un règlement du conflit franco-algérien. Le gouvernement de la République d'Indonésie, qui prône l'indépendance et le respect de la dignité des peuples, a exprimé son sympathie envers le combat que mènent les Algériens, pour leur indépendance et ses sentiments d'amitié envers le peuple français et son gouvernement, en appelant donc à son dernier acte qui précède immédiatement les négociations qui conviennent pour assurer la dignité des prisonniers politiques algériens, afin que soit évitée une nouvelle tension, que l'atmosphère favorable créée par les allocutions du général De Gaulle, aboutisse à l'ouverture de négociations entre la France et le gouvernement provisoire algérien et qu'un partielle et rapide solution du conflit franco-algérien.

Le ministre marocain des Affaires africaines, qui, après avoir quitté Tiquant, a fait une courte déclaration à la presse à Saumur.

La déclaration de M. Terrenoire sur le transfert de Ben Bella

M. Louis Terrenoire a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons :

« Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures. Dès qu'est apparue la possibilité d'un règlement par voie de négociation, notamment la possibilité de la fin des attentats, le gouvernement a cherché à améliorer la situation de M. Ben Bella et de ses compagnons au château de Turquant. On ne peut dire qu'ils ont pu jouir du maximum de commodités compatibles avec leur maintien en détention. M. Ben Bella, comme beaucoup de nous, est responsable de soi-même, et lui seul en est responsable... »

Le conseil municipal refuse une commission d'enquête sur l'activité de la police

Première séance, hier, de la section budgétaire du Conseil municipal de Paris. Après avoir reconduit M. Aubrun, élu avant de procéder à l'élection de ses quatre représentants au sein du Conseil d'administration du fameux district — quatre autres seront élus par le gouvernement — l'Assemblée a accepté l'impression à son ordre du jour de plusieurs questions urgentes. La première, présentée par le groupe communiste, et demandant l'arrêt des expulsions de locataires durant l'hiver, a été adoptée à l'unanimité et sans débat.

La « Bataille de Paris »

Le groupe communiste propose de son côté que le Conseil municipal désigne lui-même en son sein une commission d'enquête pour examiner la proposition de loi relative à la désignation de conseillers pour participer à la commission d'enquête prévue par les sénateurs.

Les propositions ne sont évidemment pas prises par les porte-parole de la police qui ont nommé M. Dides et surtout M. Vigne, de plus en plus nombreux, de l'ensemble de la presse sur l'action de la police et sur les faits qui se déroulent le 17 octobre dans les jours suivants, inquiètent à juste titre la population parisienne qui désire être très exactement informée.

LA « BATAILLE DE PARIS »

Le groupe communiste propose de son côté que le Conseil municipal désigne lui-même en son sein une commission d'enquête pour examiner la proposition de loi relative à la désignation de conseillers pour participer à la commission d'enquête prévue par les sénateurs.

Les propositions ne sont évidemment pas prises par les porte-parole de la police qui ont nommé M. Dides et surtout M. Vigne, de plus en plus nombreux, de l'ensemble de la presse sur l'action de la police et sur les faits qui se déroulent le 17 octobre dans les jours suivants, inquiètent à juste titre la population parisienne qui désire être très exactement informée.

L'U.D. C.G.T. de la Seine lance un appel aux jeunes pour la manifestation du 18 novembre

Le bureau de l'Union des syndicats C.G.T. de la Seine appelle les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses de toutes les entreprises de la région parisienne à participer massivement à la grande manifestation de rue décidée pour le 18 novembre par deux de nos organisations de jeunes et d'étudiants. Il les appelle à faire entendre avec force, à cette occasion, leur volonté de faire échec à la montée du fascisme et d'imposer la fin rapide de la guerre d'Algérie, par la négociation avec le G.P.R.A.

L'Union départementale C.G.T. rappelle d'autre part qu'elle s'est adressée par huit fois depuis le 5 octobre aux autres organisations syndicales parisiennes pour leur demander de participer à la manifestation pour la paix en Algérie, la dernière fois, pour se joindre à la manifestation du 18 novembre. Soulignant que c'est seulement par l'union dans exclusive et la prise de décision en commun, que l'action indispensable pourra revêtir toute son efficacité, la C.G.T. ne peut répondre à la demande de la C.F.T.C. de se joindre à la journée d'action décidée unilatéralement pour le 17 novembre.

L'Union départementale C.G.T. par ailleurs appelle les travailleurs parisiens à exprimer sans retard, par des motions et des pétitions envoyées au ministre de la Justice, leur volonté d'obtenir le régime politique et de participer à la manifestation de la grève de la faim.

mais il n'a rien dit au sujet des sondages actuellement menés par le diplomate marocain au sujet d'une éventuelle rencontre Hassan II-De Gaulle.

Malgré la grève de la faim, le juge Escande a tenu à interroger MM. Farès, Boudjellal et Leut. Ceux-ci ayant fait savoir au magistrat qu'ils ne se sentaient pas en mesure de se déplacer, le magistrat s'est rendu à la prison de Fresnes.

En présence de leurs avocats les meilleurs auraient fait savoir au magistrat qu'en raison de leur état de santé ils ne pouvaient répondre à ses questions.

Situation aggravée à la Roquette

Les Européennes emprisonnées à la Roquette pour leur action en faveur de la résistance algérienne.

Suite de l'article de Claude ESTIER

« Certes, mais comme nous le rappelions hier, il n'a rien fait pour effacer cet acte de piraterie accompli par le gouvernement Mallet-Lacroix... »

« Les améliorations apportées à leur régime de détention n'ont, en effet, jamais modifié leur situation même de détenus, qui les a empêchés dans le passé, et les empêchera toujours aujourd'hui, de prendre pleinement leurs responsabilités au sein du G.P.R.A., notamment sur le problème des négociations avec la France... »

« Le transfert décidé hier pour le port de l'île de la Réunion, en attendant que le régime de détention soit amélioré, est une mesure qui ne peut que nuire à la situation des détenus algériens, et qui ne peut que leur faire perdre tout espoir de voir leur situation s'améliorer... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

L'ORGANISATION GEHLEN (service secret de Hitler, qui subsiste sur ordre d'Adenauer) COLLABORE AVEC LA « MAIN ROUGE » ET LES « S.R. » FRANÇAIS

On sait que les services secrets du III^e Reich nazi, dirigés par le général Gehlen, furent repris en charge, du chef au dernier des agents, par les Américains lors de la Libération ; ils voyaient dans ces « antiterroristes » éprouvés de précieux serviteurs pour la guerre froide, qui commençaient. Retrogradés ensuite à Bonn, le « réseau Gehlen » a été réorganisé et rattaché à la chancellerie, de façon à échapper au contrôle des alliés de l'O.T.A.N., et il continue ses activités un peu partout — y compris dans le sud de la France — avec l'aide de certains policiers, ex-colporteurs et débauchés en 1944 par les U.S.A.

De nouvelles faits sur ces activités ont été révélés ces jours-ci à Berlin-Est où un transfuge du réseau Gehlen a été présenté à la presse. Il s'agit d'un certain Otto Freitag, qui aurait été responsable de l'opération « TROISIEME » qui a permis de faire passer en France, après avoir volé le réseau, des milliers de réfugiés algériens, et de leur offrir jusqu'à l'assassinat — et a décidé, dit-il, de passer à l'Est.

On a présenté à la presse des photographies de documents indiquant une coopération étroite entre l'organisation Gehlen et des services secrets français, notamment en ce qui concerne la lutte contre les « S.R. » français. On a également mentionné des agents de Bonn qui « travaillent » installés en Algérie sous le couvert de la « Deutsche Afrika Gesellschaft » de Wimmer-Lamquet, Heinrich Schiffer, Heinz Kjosoz et Barschfeld.

L'organisation Gehlen, a dit encore Freitag, s'est livrée à la surveillance de nationalistes algériens qu'elle a ensuite dénoncés à ses « clients ». Elle aurait d'ailleurs commis plusieurs assassinats mis ensuite sur le compte de la « Main rouge », l'affaire Ali Hôgne en particulier.

En étroite contact avec les services français, elle ferait aussi la chasse aux déportés du régime Vichy, serait responsable de l'arraisonnement de navires qui appartenaient au ravitaillement de l'armée algérienne de Libération Nationale, et l'un de ses agents les plus actifs ne serait autre que le fameux Skorzony, connu depuis le coup de main grâce auquel les nazis réussirent à délivrer Mussolini.

Installé à Madrid, Skorzony y a noué des relations étroites avec l'O.A.S. et a été aidé des généraux français factieux, réfugiés en Espagne franquiste.

Il a également été question de l'activité de l'organisation Gehlen auprès des jeunes Algériens qui font leurs études en Allemagne occidentale, parmi lesquels elle cherche à recruter des agents, et enfin des réseaux qui fonctionnent dans plusieurs pays neutres, notamment en Autriche, en Suède et en Suisse.

LA C.G.T. RENOUVELLE SON OFFRE D'ACTION UNIE DES SYNDICATS POUR LA PAIX EN ALGERIE

DANS une lettre adressée à la C.F.T.C. M. Benoit Frachon écrit le voici non seulement l'action commune que nous nous sommes efforcés, en vain jusqu'ici, de réaliser avec vous, mais aussi une réunion commune immédiate pour déterminer ensemble avec les organisations signataires des déclarations de janvier et juin soutenant et réalisant une journée de lutte unie et puissante.

Cette lettre fait état en ces termes d'une initiative unilatérale de la C.F.T.C. : « Nous sommes informés que certaines de nos unions départementales avaient, sans votre approbation, été sollicitées par vos organisations de participer, le 17 novembre, à une journée de lutte pour la paix en Algérie que vous avez décidée, après avoir refusé les propositions d'action commune que nous vous avons faites... »

« Quant donné l'état des forces syndicales de la région parisienne, la volonté de la C.G.T. de ne servir, en aucun cas, de force d'appoint à qui que ce soit, contrairement à ce que vous exprimez par l'un des membres de votre Bureau, le camarade Desrosiers, ne vous échappe pas que votre initiative va à l'encontre d'une véritable action unie pour légitimer la paix en Algérie... »

« Le Bureau de la C.G.T. demande d'autre part dans un communiqué : toutes ces organisations de participer, le 17 novembre, à une journée de lutte pour la paix en Algérie que vous avez décidée, après avoir refusé les propositions d'action commune que nous vous avons faites... »

« Le Bureau de la C.G.T. demande d'autre part dans un communiqué : toutes ces organisations de participer, le 17 novembre, à une journée de lutte pour la paix en Algérie que vous avez décidée, après avoir refusé les propositions d'action commune que nous vous avons faites... »

Le conseil municipal refuse une commission d'enquête sur l'activité de la police

Première séance, hier, de la section budgétaire du Conseil municipal de Paris. Après avoir reconduit M. Aubrun, élu avant de procéder à l'élection de ses quatre représentants au sein du Conseil d'administration du fameux district — quatre autres seront élus par le gouvernement — l'Assemblée a accepté l'impression à son ordre du jour de plusieurs questions urgentes. La première, présentée par le groupe communiste, et demandant l'arrêt des expulsions de locataires durant l'hiver, a été adoptée à l'unanimité et sans débat.

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

« Le général De Gaulle, a répondu M. Terrenoire, a déclaré hier soir l'issue du Conseil des Ministres, à propos du transfert de M. Ben Bella et de ses compagnons : « Lorsque le général De Gaulle est venu au pouvoir, il a trouvé Ben Bella en prison. Très vite, il a fait en sorte que la situation de M. Ben Bella soit améliorée en ce qui concerne son régime de détention, mais il n'a pas pu empêcher que les conditions de détention restent relativement dures... »

(troubles intestinaux et œdème, baisse de la vue), mais ils refusent les examens médicaux.

Plastic et attentats en Algérie

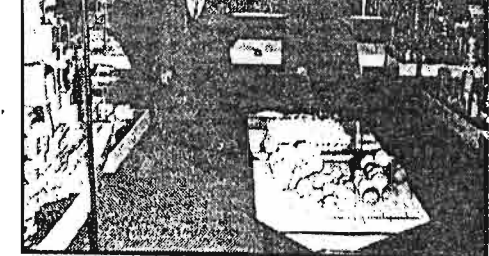
Après les 27 attentats au cours desquels, en Algérie, ont été tués et 7 blessés et un din de nouveaux plastiques ont été utilisés à Alger (et dans les autres villes algériennes), une détermination a été prise de ne plus abandonner par épuisement.

Leur état de santé est grave.

1500 m² d'Exposition Kodak du 9 au 20 Novembre au Grand-Palais

A un mois des Fêtes de Fin d'Année présentation et démonstration des toutes dernières créations de Photo et Cine Kodak.

Venez vous informer aux Stands Kodak. Les démonstrations Kodak vous aideront à mieux connaître les Projeteurs Cine Kodak.



Pour leur première participation à la Foire Gastronomique de Dijon, les Sociétés du Commerce Extérieur Roumain PRODEXPORT et FRUCTE PORT ont réuni une gamme très étendue de produits qu'elles peuvent exporter vers la France.

Monsieur PISANI, ministre de l'Agriculture (no photo), a visité le stand de la Roumanie et s'est donné des précisions sur les produits alimentaires que la Roumanie souhaite exporter vers la France.

Advertisement for Simca cars and Vin des Rochers wine. Includes text: 'derniers jours demandez un BILLET GRATUIT à votre fournisseur pour participer à la GRANDE TOMBOLA qui vous est offerte par le Vin des Rochers', 'gagnez cette Simca ou 1.000 autres cadeaux', 'Tous les jours, à tous les repas, régaliez-vous avec le Vin des Rochers, léger, tendre, fruité', 'VIN DES ROCHERS LE VELOURS DE L'ESTOMAC'.

tion du monde... conditions de détention aux-... qu'elle veut soumettre les décrets.

Attendant les résultats égal pour désigner les élections sans « suspense », les publier avant même manière, l'Union nationale — était assurée d'opposition ont été

le plan parlementaire — pour pas paraître cautionner l'arbitrage du régime et la fraude morale. A quoi bon alors préférer des candidats d'opposition ? ne peut s'agir d'obtenir quelques sièges au Parlement. Le système l'exclut. Il ne peut s'agir de décaler les plans gouvernementaux, démentir à la face monde et du pays le mythe de l'unité nationale, profiter de l'occasion — si mince soit-elle — de se faire entendre une autre voix.

GREVE ET UN CRIME

La répression ne se limite pas à périodes électorales : elle est permanente. Des fonctionnaires révoqués, des professeurs mis des écoles et des universités et souvent contraints à l'exil ce qu'ils sont suspects d'être opposés à l'orientation du gouvernement. Le droit de grève, est rigoureusement supprimé. Ceux qui favorisent, organisent ou prennent part à la grève sont punis d'une peine de 2 à 8 ans de prison et d'une mesure d'interdiction d'exercer leur profession. Parfois la répression se fait plus discrète : elle n'en est pas moins terrible pour les travailleurs réduits à la misère. Les parents, souvent sous la pression de la police, refusent du travail aux enfants et aux paysans qui ne font pas remarquer dans la conduite des luttes revendicatives. En 1958 des ouvriers qui avaient fait grève pour protester contre la fraude électorale furent licenciés et ne purent être réembauchés dans aucune usine sans le consentement de la PIDE (police politique).

Au moment de la grève de 6.000 pêcheurs de Matinhos, en 1959, la PIDE est allée à ne même pas les laisser pêcher à la ligne, pour les obliger à se rendre par la famine au même but la PIDE surveillait les boutiques pour empêcher la vente à crédit. Cette répression économique, crête, hypocrite atteint des millions de Portugais. Des centaines d'autres sont victimes de l'arbitraire. Les tribunaux ne sont que les auxiliaires du pouvoir et condamnent tous ceux qui gênent le régime. C'est la PIDE qui prépare les dossiers soumis aux juges. Elle peut arrêter et retenir en prison n'importe qui — sans jugement — six mois ou davantage. Pour obtenir sa peine elle emploie tous les moyens, y compris la torture : les accusés ont été frappés en prison; d'autres sont morts de faim; d'autres sont morts de suicide. — nous connaissons cet euphémisme — dans les prisons ou les forteresses où ils sont détenus. Pratiquement un condamné qui entre en prison ne revient jamais pour combien de temps; sa peine accomplie il peut voir infliger des mois ou des années de prison supplémentaires : cela s'appelle « mesures de sûreté ». Elles sont laissées à la discrétion de la police politique.



Il y a un an, l'opposition portugaise réussissait à organiser dans les rues de la capitale une grande manifestation (notre photo) qui fut brutalement dispersée. Depuis lors, les difficultés se sont multipliées pour le régime Salazar.

Le dossier du racisme DEUX NOUVELLES PLAINTES ALGÉRIENNES

Deux Algériens ont porté plainte pour sévices subis après la manifestation du 17 octobre. M. Boumediene, 33 ans, tôlier chez Renault, sortait de chez lui, 69, rue Charlot, à 13 h 45, le 22 octobre dernier (il était en congé de maladie) lorsque, faubourg du Temple, un car de police s'arrêta.

On lui ordonna de monter. Avec deux hommes et deux femmes, tous algériens, il fut amené au poste de la place Voltaire. Pendant une heure et demie, un autre Algérien et moi, avons été frappés par douze hommes, armés de barres de fer. A 15 h 30, on m'a relâché avec la remarque suivante : « Malheureusement on ne peut t'envoyer à Vincennes. Tu as été trop esquinaté. »

Le lendemain, M. Boumediene a été soigné à la clinique des Bleuettes pour blessures et contusions sur les épaules, la poitrine et les doigts de pied. Ses camarades d'atelier ont organisé une collecte. C'est M. Roland Weyl qui s'est chargé de le défendre. M. Adperahamane Arroudi, 29 ans, ouvrier dans une entreprise de démolition, lui, porte des traces de sévices, visibles après un séjour de douze jours à l'hôpital Saint-Antoine. Le dimanche 22 octobre, il venait de dîner dans un restaurant de la rue de Charmenton lorsqu'un car de patrouille s'immobilisa à côté de lui. Quatre hommes en descendirent et mitraquèrent violemment l'Algérien puis ils l'abandonnèrent sur la chaussée.

Il fut hospitalisé le lendemain à Saint-Antoine, la mâchoire fracturée, la main avec laquelle il avait essayé de se protéger, écorchée. A l'hôpital, on a dû lui enlever trois ongles. Il est hors d'état de reprendre son travail. Il sera défendu par M. Paul Vientray.

On recherche entre Moscou et Smolensk le trésor provenant du pillage de Moscou en 1812

MOSCOU. — Depuis la retraite de la Grande Armée napoléonienne, en 1812, les Russes n'ont cessé de rechercher l'endroit où, croit-on, aurait été enfoui un véritable trésor provenant du pillage de Moscou.

La « Komsomolskaya Pravda » rapporte que les recherches sont concentrées maintenant dans le lac Stoyecheye, à mi-chemin entre Moscou et Smolensk, dont la vase contient, d'après les analyses, une proportion d'argent cent fois supérieure à la normale.

Croix gammées dans un cimetière juif aux Etats-Unis

TOTOWA (New Jersey). — Quarante pierres tombales du cimetière juif de Totowa, dans le New Jersey, ont été maculées de croix gammées à la peinture rouge.

que la voiture foncé une des barreaux sur les voies à l'heure où arrivait à plus de 100 kilomètres-heure l'autorail Lya. Genève.

Le choc fut effroyable et la voiture traînée sur plus de 10 mètres et littéralement déchiquetée. Au milieu des débris on put retrouver les restes de quatre corps horriblement mutilés : M. Aninno, sa femme, sa mère et son fils, âgé de 8 ans. Seul ce dernier fut transporté encore vivant à l'hôpital d'Ambérieu, mais succomba au cours de l'amputation des jambes totalement broyées. M. et Mme Aninno avaient trois autres enfants.

SUR LA ROUTE DE BOURG (Rhône)

Une voiture dérapée sur la chaussée mouillée et s'écrase dans un champ DEUX MORTS

Quelques minutes plus tôt, sur la route de Bourg, à Saint-Etienne-du-Bois, une lourde voiture américaine avait dérapé sur la chaussée mouillée puis s'était écrasée dans un champ après avoir heurté un poteau puis un arbre. Le chauffeur, M. Marcel Collet, 51 ans, inspecteur central des P. et T. de l'Ain, et son épouse, ont été tués sur le coup. Leur fils, Daniel, 12 ans, a été hospitalisé à Bourg dans un état grave.

Aux Indes Une veuve se jette sur le bûcher funéraire de son mari

JAIPUR (Inde). — Une foule de 7.000 spectateurs a assisté au suicide rituel d'une veuve qui s'est jetée dans les flammes, pour ne pas survivre à son mari, sur le bûcher funéraire.

Ce genre de suicide, officiellement interdit depuis 1829, est encore parfois considéré comme la seule chose que puisse faire une épouse vertueuse après la mort de son mari, afin que leurs deux âmes soient en paix.

Ce dernier cas s'est produit jeudi, à Chitawa, Chita, un village proche de Jaipur. La police a arrêté cinq personnes sous l'inculpation de complicité.

EN DENTS DE SCIE

